

Jean-Baptiste André Godin à Bouillard, 24 [janvier] 1850

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Bouillard](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation2 p. (461, 462)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Bouillard, 24 [janvier] 1850, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/27264>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [24 janvier 1850](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Bouillard](#)

Lieu de destination Montcornet (Aisne)

Description

Résumé Godin annonce à Bouillard que sa lettre est arrivée après le départ du messager et qu'il n'aura plus l'occasion de charger les cuisinières demandées avant le lundi suivant. Il lui demande une confirmation de commande pour son compte car Godin ne consent pas à mettre en dépôt des marchandises qui s'écoulent aisément. Il précise que les poêles carrés de 62 cm ne sont pas polis et qu'il faut ajouter 3 F pour les obtenir polis. Dans le post-scriptum, Godin donne des précisions sur les foyers et grils envoyés et confirme que Bouillard bénéficie d'une remise de 5 F sur la cuisinière de 69 cm.

Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Bouillard

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité

- Commerce
- Industrie (grande)

Biographie Marchand de fer à Montcornet (Aisne) au milieu du XIXe siècle. Dans l'*Annuaire Firmin-Didot* de 1848 et 1849, le nom est orthographié « Bouillard ».

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

461

principie et de remettre le plus a 1^{er} Mo
caesar mon avoué a Paris et ne a pas
soin et j'rai dit est nécessaire pour tout aille
affaire vous assignez donc dit ne a insatiable
compte acquies

La Pére

Janvier 24

Monsieur Pothier

je vous ai expédié la 1^{re} goût afin de pouvoir
vous expédier le reste a qui compétait le chargement
de roussel

ma f^{me} du 6 8^{me} est comprise avec celle du
14 8^{me} et relevant ensemble a pr 392. c'est sans
doute a qui est cause que vous ne l'avez pas remarqué

je vous encaissé le montant du 8^{me} que j'ai
retiré de votre lettre du 21 d^r pr 400.00
que vous en credit et en outre pr 6.
pour exemple sur cette somme.

ma lettre du 12 8^{me} vous accusait a
votre credit pour remise sur les 8^{me} 32.
mes f^{me} du 21 8^{me} et 22 Janvier 2^r
vous donnent droit par cette cause a pr 28.

les sommes figurent ainsi a votre
credit 12 N° 1^{re} velle a pr 12% N° 5.04
106 à pièce de soie a pr 26 = 24.96

je serai obligé sans doute de répondre
a ces objets car j'en ai beaucoup en
magasin et je me les cotis d'ailleurs
plus cher que je ne vous les ai vendus
ces soies ne sont comptés que 100.00
en les prenant avec les 8^{me}

je porterai le montant de ces sommes soit pr 5'00. 60
en réduction de mes dernières livrées

Montmorency

24
1850

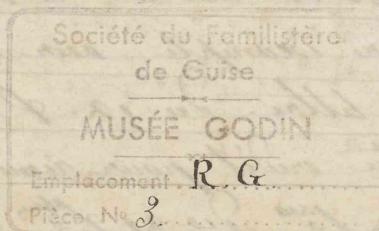
Monsieur Bouillare

votre lettre m'etant arrivée apres le départ du
messager je n'ai pu harger les 8^{me} que vous me
demandez et je n'aurai plus d'occasion avant lundi

462

prochain veuillez m'envoyer au que Dois vs en faire l'expédition car je ne pourra consentir a vs adresses en dépôt des objets dont que la vente je ne manquera pas pour cela de confiance en vs mes poêles carrés la fin ne sont pas polis il faudrait pour les avoir ainsi ajouter 9 franc au prix du tour

ag
P.S. j'oublierai de vs dire que les poêles et le gris portés en ma f^{re} du 23 9^{me} n'appartiennent pas a la 8^{me} c'est des objets que vs manquez demandés en vos mains la remise de 5 franc sur la f^{re} 69 est légitime je dispose donc sous ordre 1^{re} 130 au lieu de 135



BIB CNAFM
RÉSERVÉ